

L'an deux mil quinze, le dix du mois de décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d' Urzy dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Huguette JUDAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2015

Présents : M. CHALENCON, Mme THILLIER, Mme AUDUGE, M. BONNEAU, M. DEVIENNE, M. LEGRAND, Mme FIZAILNE, M. AUXIETRE, Mme SABY, M. GOBET Daniel, M. REGNAULT, Mme LABALTE, Mme LE PAPE, M. RIGAUD, Mme CRISTO, M. CHARRIER.

Absents excusés qui donnent procuration :

Mme PIGELET qui donne procuration à M. CHALENCON

M. GOBET Jean-Marie qui donne procuration à M. RIGAUD

Nombre de membres :

En exercice : 19

Présents : 17

Votants : 19

Monsieur Roger RIGAUD et Madame Jacqueline CRISTO ont refusé d'être secrétaire de séance.

Monsieur Serge CHARRIER a été élu secrétaire de séance.

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 23 novembre 2015
- 2) Rapport des Commissions
- 3) Tarif des locations de salles 2016
- 4) Tarif des concessions 2016
- 5) Tarif Garderie 2016
- 6) Tarif des droits de place 2016
- 7) Remboursements sinistres 2016
- 8) Création d'un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe
- 9) Désignation d'un délégué titulaire et un suppléant pour la fédération nationale des communes forestières suite à la démission de M. Daniel GOBET
- 10) Décisions modificatives
- 11) Informations diverses

N°1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

- Monsieur Chalencon demande que soit enlevée la majuscule de Communication (dans le tableau des adjoints)
- Monsieur Rigaud souhaite que la rectification concernant la manifestation contre la baisse des dotations soit effectuée sur le compte rendu du 22 septembre 2015, car

il était à la manifestation personnellement et pas en tant qu'élus d'Urzy. Cette correction sera effectuée.

- Après ces rectifications le compte rendu de la séance du 23 novembre est adopté à l'unanimité.

N°2) RAPPORT DES COMMISSIONS

COMMISSION COMMUNICATION CR6

Mercredi 2 décembre 2015

Présents : mesdames Danielle AUDUGÉ, Huguette JUDAS, Bernadette PIGELET
messieurs Daniel CHALENCON, Patrick RÉGNAULT

Participante invitée : madame Annie-Pierre LEMAITRE

Rapporteur : Daniel CHALENCON

Durée : 0H50 (18H40 à 19H30)

ORDRE DU JOUR

Avancement des travaux inhérents à la conception du Magazine municipal 2016

Résumé :

- Daniel CHALENCON évoque avec Annie-Pierre LEMAITRE le problème de l'ajustement précis des photos « plein cadre » des 1^{ère} et 4^{ème} de couverture.
- Chaque page déjà réalisée informatiquement est analysée par les membres de la commission communication et les modifications actées.
- Annie-Pierre LEMAITRE est chargée de trouver une illustration en rapport avec l'article « TNT ».
- L'article concernant la plaquette envoyée par la gendarmerie (actions citoyennes de prévention contre les vols) est annulé. Il pourrait paraître après une ou plusieurs réunion(s) publique(s) avec les administrés, probablement dans le Magazine municipal 2017.
- L'article « Un arbre pour le climat » sera rédigé par Danielle AUDUGÉ.
- Daniel CHALENCON prendra une photo des bacs à sable recouverts de leurs bâches neuves (rubrique ECOLES).

- Daniel CHALENCON propose de regrouper en un seul article tous les travaux ayant eu lieu au stade municipal (changement du filet brise-vent, peinture des piliers des vestiaires, création d'une zone réservée au saut, rénovation du panneau de basket). Proposition validée.
- Hugnette JUDAS souhaiterait que l'on puisse mettre un cliché de l'intérieur des nouveaux ateliers techniques. Daniel CHALENCON se chargera de la prise de vue.
- Annie-Pierre LEMAITRE indique aux présents quels articles elle souhaiterait recevoir en priorité afin de pouvoir poursuivre sa mise en page de manière cohérente et ordonnée par rapport au sommaire.

N°3) TARIF DES LOCATIONS DE SALLES 2016

Sur proposition de Madame Le Maire, le Conseil Municipal adopte le nouveau tarif des locations de la façon suivante :

Espace Associatif (Location samedi et dimanche)

Habitants de la Commune d'URZY **196€**

Extérieur : **530€**

Location pour la journée de l'Espace Associatif ménage compris :

398€

Location Espace Associatif pour associations extérieures à URZY (Pour activités régulières à destination de la population)

6€ la séance (Pour participation aux frais : eau, électricité, chauffage)

Salle de Réunion : (Location samedi et dimanche)

Habitants de la Commune d'URZY : **83€**

Extérieur : **170€**

Salle de Réunion : (location à la journée, lundi, mardi, mercredi, jeudi,)

Habitants de la Commune d'URZY : **42€**

Adopté à l'unanimité

N° 4) TARIF DES CONCESSIONS 2016

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le nouveau tarif des concessions de la façon suivante :

Espace funéraire : concessions de 50 ans

1 Place	90€
2 Places contiguës	261€
3 Places contiguës	510€

Espace cinéraire : concessions de 50 ans

1 place cave urne : **69€**

COLUMBARIUM

Concession d'une durée de 30 ans : **1035 euros**

Concession d'une durée de 15 ans : **519 euros**

Adopté à l'unanimité

N°5) TARIF DES GARDERIES 2016

Garderie matin : **0€82**

Garderie soir **1€32**(goûter compris)

Adopté à l'unanimité

N°6) TARIF DES DROITS DE PLACE 2016

Madame Le Maire propose de fixer le tarif du droit de place à 95€

- Adopté à l'unanimité

N°7) REMBOURSEMENTS SINISTRES 2016

Le Conseil Municipal d'URZY :

- autorise Madame le Maire à encaisser les remboursements de sinistres pour l'année 2016
- autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'établissement des dossiers de demande de remboursement et de dédommagements.

Adopté à l'unanimité

Monsieur Serge Charrier demande si un état des sinistres pourrait être fait lors des conseils municipaux, Madame Le Maire lui répond favorablement.

N°8) CREATION DE POSTE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, elle propose la création d'un emploi de rédacteur principal de 2^{ème} classe (grade d'avancement).

Après étude et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, décide la création, à compter du 1^{er} janvier 2016, d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur principal de 2^{ème} classe (*grade d'avancement*), Précise que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice 2016.

Adopté à l'unanimité

N°9 : DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET UN DELEGUE SUPPLEANT POUR LA FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES SUITE A LA DEMISSION DE DANIEL GOBET

Suite à la démission de Monsieur Gobet Daniel, il y a lieu de désigner des nouveaux délégués pour représenter la commune au sein de l'association départementale et de la fédération nationale.

Membre titulaire : Monsieur Gilles DEVIENNE

Membre suppléant : Monsieur René BONNEAU

Adopté à l'unanimité

N°10 : DECISIONS MODIFICATIVES

DECISION MODIFICATIVE N°4 BUDGET COMMUNE

Investissement

Article 1641 (dépense capital emprunt) : + 5 500€

Article 1641 (recette emprunt) : + 5 500€

DECISION MODIFICATIVE N°5 BUDGET COMMUNE

Fonctionnement

Article 66111 (dépense intérêts des emprunts) : + 1500€

Article 61521 (dépense entretien de terrain) : + 8500€

Article 6554 (contributions obligatoires): + 4000€

Article 7325 (recette FPIC) + 14 000€

Adopté à l'unanimité.

N°11 : INFORMATIONS DIVERSES

DATES A RETENIR

- ❖ 11 décembre : 19h AG de l'ASGU
- ❖ 12 décembre : 15h/17h30 Fête du CSI Guérigny Salle F. Mitterrand
- ❖ 13 décembre : 2^{ème} tour des élections départementales
- ❖ 14 décembre : 18h30 SIAEP à Urzy
- ❖ 15 décembre : 18h30 salle du Conseil Municipal Noël Mairie
- ❖ 16 décembre : Noël multi accueil espace associatif 15h30
- ❖ 16 décembre : Noël du basket gymnase de Guérigny
- ❖ 16 décembre : Conseil Communautaire à 18h30 à Saint-Martin d'Heuille
- ❖ 17 décembre : 18h Comité de pilotage du bassin versant à Prémery
- ❖ 18 décembre : 18h AG de la Pêche salle de réunion
- ❖ 18 décembre : 19h Noël du judo espace associatif
- ❖ 19 décembre : conseil municipal à 9h30
- ❖ 22 décembre : 18h15 Mairie commission communication
- ❖ Suppression de la commission environnement du lundi 21/12/2015 reportée en janvier 2016
- ❖ 11 janvier 2016: vœux espace associatif

❖ 17 janvier 2016 : repas du CCAS

- Madame Le Maire indique que dans le cadre de notre projet « réseau chaleur » elle a adressé un courrier à la FAVRAC pour avoir l'autorisation de traverser sa propriété. A ce jour aucune réponse n'a été reçue.
- Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que la loi oblige les collectivités territoriales à ne plus utiliser de produits phytosanitaires dès la fin 2016. Afin d'acquiescer un désherbeur à vapeur un plan de désherbage doit être réalisé au préalable. Une réunion d'information avec la Fredon a déjà eu lieu en ce sens.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle s'est rendue avec Madame AUDUGE et Madame LE PAPE au domicile de Madame Pauline BUSSIERE qui fêtait aujourd'hui ses 101 ans. Le CCAS lui a offert des fleurs.
- Monsieur Michel AUXIETRE demande si la première journée d'ouverture du dépôt de déchets verts avec le système de benne s'est bien déroulée. Il lui est répondu par l'affirmative.
- Monsieur Serge CHARRIER demande si le Conseil Départemental est également soumis aux mêmes obligations que les mairies en ce qui concerne l'utilisation des produits phytosanitaires. Il lui est répondu par l'affirmative.
- Monsieur Serge CHARRIER signale que des peupliers sont tombés dans la rivière très certainement dans un pré appartenant à Monsieur RENAUDIN rue de l'Eglise. Monsieur CHALENCON indique qu'il se rendra sur les lieux pour constater les faits.

Séance levée à 19h48.